RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00660
Numéro SIREN : 817 932 783
Nom ou dénomination : ABC FLEX

Ce dépôt a été enregistré le 19/03/2021 sous le numéro de dépôt 2601

ABC FLEX
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 143 Rue de L'artisanat
Lieu-dit ZI de la Sûre, 01390 ST ANDRE DE CORCY
817 932 783 RCS BOURG EN BRESSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 4MARS 2021

Le 4 mars 2021,
A 11 heures,

Monsieur JEAN-LOUP FRELON, demeurant 201 CHEMIN DES ALBANIERES, 01120 MONTLUEL

agissant en qualité de Président de la société ABC FLEX sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

- Madame RENEE FRELON demeurant 201 CHEMIN DES ALBANIERES, 01120 MONTLUEL née le 22 juillet 1959 à LYON marié sous le régime de la séparation de biens de nationalité française

 Conformément aux dispositions des statuts, Madame RENEE FRELON disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

 Conformément aux dispositions des statuts, Madame RENEE FRELON aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

 Madame RENEE FRELON ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

- Monsieur LIONEL NEVEUX demeurant 150 CHEMIN DE CA, 01120 NIEVROZ né le 16 septembre 1971 à BOURG EN BRESSE marié sous le régime de la communauté légale de nationalité française.

 Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur LIONEL NEVEUX disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

 Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur LIONEL NEVEUX aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

 Monsieur LIONEL NEVEUX ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune

JF
LN RF

incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président

Lex Directeurs Généraux

Madame RENEE FRELON

Monsieur LIONEL NEVEUX